

**Termes de Référence : Expert.e Coordonnateur.trice en Développement Local**

|   |  |
|---|--|
| <b>Fonction proposée</b>                        | <b>Expert.e national.e coordonnateur.trice en développement local</b>  |
| <b>Brève présentation de VNG International</b>  | <p>VNG International est l'agence de coopération internationale de l'Association des communes néerlandaises (Vereniging van Nederlandse Gemeenten, VNG). Nous soutenons les processus de décentralisation et nous facilitons la coopération décentralisée. Nous renforçons les communes, leurs associations, les instituts de formation et les groupes de travail chargés de la décentralisation et de la gouvernance locale, dans des pays partout dans le monde.</p>   |
| <b>Brève présentation du programme</b>          | <p>ADIL « Appui au développement intégré local » est un programme financé par l'Union Européenne et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et mis en œuvre par VNG International.</p> <p>L'objectif principal du programme ADIL est d'appuyer l'Algérie dans sa démarche de réformes en matière de développement territorial intégré et durable, de gouvernance et de démocratie participative, dans le cadre du processus de décentralisation.</p> <p>Les objectifs spécifiques (résultats) de cette action sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appuyer la conduite des réformes en vue de promouvoir la gouvernance locale et le développement territorial intégré, inclusif et durable à travers l'accompagnement des structures centrales au niveau national (au sein du Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales, et du Transport MICTL).</li> <li>2. Appuyer l'exercice effectif par les collectivités (et leurs partenaires), de leurs nouveaux rôles d'acteurs du développement dans un processus de décentralisation et de gouvernance locales, avec un accent sur la libération du potentiel territorial.</li> <li>3. Appuyer la construction par les communes de partenariats et la pratique de nouveaux modes de concours afin d'assurer leur rôle en matière de gouvernance locale et développement territorial.</li> </ol> |
| <b>Objectif(s) et contexte de cette mission</b> | <p><b>Contexte :</b></p> <p>Le programme ADIL prévoit d'appuyer douze communes pilotes dans un processus de décentralisation et de gouvernance locale et le développement local à travers le développement de Plans Stratégiques Locaux et la réalisation des projets de développement sélectionnés dans un processus participatif avec la société civile locale. Les communes sont</p> <p>Wilaya de Tebessa : Bir El-Ater, Chéria et Ouenza<br/>         Wilaya de Tiaret : Tiaret, Medroussa et Zamalet El-Emir Abel Kader<br/>         Wilaya de Biskra : Kantara, Mchounech et Sidi Okba<br/>         Wilaya de Mostaganem : Khadra, Ouled Boughalem et Sidi Lakhdar,</p> <p>Les projets peuvent être initiés par les communes, ou par des associations, et peuvent comprendre des constructions nouvelles, des réaménagements, des équipements, et des programmes de formation technique et administrative pour les associations initiatrices.</p> <p>Dans ce contexte, il est prévu de mobiliser un.e Expert.e coordonnateur.trice en développement local pour la coordination de la composante 2 du programme ADIL, suivi,</p>  |

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
|                                    | <p>supervision et mise en œuvre des projets et des activités y relatives sous la composante 2 (appui aux communes et associations en développement local) du programme ADIL.</p> <p><b>Objectif général de la mission :</b><br/>Coordination de la composante 2 (appui aux communes et société civile en développement local).</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser la méthodologie de développement des SPL sur la base des expériences des 12 communes pilotes</li> <li>• Appuyer les communes et OSC dans la préparation, mise en œuvre et suivi des projets</li> <li>• Préparer et organiser un programme de formation pour les communes et OSC</li> <li>• Identifier et réaliser des projets additionnels, inclue la préparation du projet d'attractivité de Mostaganem</li> <li>• Documentation de la préparation, suivi, mise en œuvre et progrès des projets Contributions aux plans de travail et rapport annuels du programme ADIL.</li> </ul>   |
| <p><b>Activités à exécuter</b></p> | <p>L'expert.e coordonnateur.trice en développement local assumera les tâches et activités suivantes sous la supervision du Chef d'équipe du Programme ADIL et en concertation avec les coordinateurs régionaux et les autres experts du bureau d'ADIL :</p> <p><b>Appui à la finalisation et valorisation des Plans Stratégiques Locaux (PSL) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les 12 communes pilotes dans l'intégration des PSL et du cycle annuel de planification des investissements</li> <li>• Appuyer les 12 communes dans l'intégration de la dimension genre et jeunesse dans les plans adoptés</li> <li>• Adapter la méthodologie de développement des SPL sur la base des expériences des 12 communes pilotes</li> <li>• Contribuer à l'analyse des potentialités de développement économique local et des ressources fiscales et non fiscales des communes, en coordination avec les coordonnateurs régionaux et les assistants locaux.</li> </ul> <p><b>Préparation, accompagnement et suivi des projets pilotes et initiatives des OSC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les communes et les associations dans l'élaboration des fiches techniques, études de faisabilité et dossiers avant-projet pour les 24 projets pilotes communaux et 24 initiatives OSC prévues,</li> <li>• Appuyer le suivi du processus de passation de marchés conformément à la réglementation algérienne et aux exigences des bailleurs (UE / MAE Pays-Bas), en coordination avec les coordonnateurs régionaux et assistants projets locaux,</li> <li>• Superviser techniquement la mise en œuvre des projets (chantiers, équipements, aménagements) et signaler tout obstacle susceptible d'en compromettre la réalisation dans les délais et budgets prévus.</li> </ul> <p><b>Renforcement des capacités des communes et des OSC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les besoins en formation des cadres communaux et des OSC en matière de gestion de projets, gestion financière, passation de marchés et développement local</li> <li>• Concevoir et organiser des sessions de formation et de coaching au profit des communes et des associations initiatrices de projets, en ciblant prioritairement les femmes et les jeunes,</li> <li>• Contribuer à l'élaboration de guides et outils pratiques pour la conception et la mise en œuvre des projets de développement local durable.</li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
|  | <p><b>Capitalisation, apprentissage et rapportage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger des rapports périodiques mensuels et des notes de situation sur l'avancement des projets et des activités de la composante 2, selon les formats définis par le programme ADIL,</li> <li>• Contribuer à la production de produits de capitalisation (études de cas, retours d'expérience, bonnes pratiques) sur les projets pilotes et initiatives OSC, en vue du partage avec d'autres communes,</li> <li>• Contribuer aux plans de travail annuels, rapports semestriels et annuels du programme ADIL, en fournissant des données quantitatives et qualitatives alimentant les indicateurs du cadre logique,</li> <li>• Travailler en appui au chef d'équipe, en étroite coordination avec les coordonnateurs régionaux, les assistants communaux, les communes pilotes, les daïras, les wilayas et les associations initiatrices de projets</li> <li>• Assurer la documentation de la préparation, suivi, évaluation, mise en œuvre et progrès des projets.</li> </ul>   |
| <p><b>Livrables prévus</b></p>         | <p><b>Phase 1 — Démarrage et planification :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Note de démarrage : cartographie des 48 projets/initiatives, état d'avancement des PSL par commune, identification des besoins prioritaires de formation et d'appui technique.</li> <li>• Plan de travail opérationnel de l'expert.e : programmation des visites de terrain, des ateliers et des sessions de coaching sur la durée de la mission.</li> </ul> <p><b>Phase 2 — Mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports mensuels de suivi : avancement physique et financier des projets, obstacles identifiés, mesures correctives proposées, données analysées par genre et âge.</li> <li>• Notes de validation technique : Un avis technique motivé pour chacun des 48 projets/initiatives avant leur soumission à la validation du Comité de Pilotage (COPIL) et des bailleurs de fonds.</li> <li>• Tableau de bord de suivi opérationnel : Un outil de suivi mensuel actualisé détaillant l'état d'avancement des 12 PSL et des 48 projets (phase de préparation, réalisation ou complétion).</li> <li>• Contributions documentées aux plans de travail et rapports annuels 2026 et 2027 du programme ADIL, incluant les données pour le renseignement des indicateurs du cadre logique.</li> </ul> <p><b>Phase 3 — Capitalisation et clôture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Minimum 3 produits de capitalisation (études de cas ou fiches de bonnes pratiques) documentant les leçons apprises des projets pilotes, destinés au partage national.</li> <li>• Rapport final de mission comprenant : bilan quantitatif des projets réalisés, en cours et en préparation ; analyse des capacités renforcées ; recommandations pour la pérennisation des acquis après la mission ; et propositions pour les activités de la composante 2 du programme ADIL au-delà de la mission.</li> </ul> |
| <p><b>Qualifications minimales</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme universitaire (Bac+5 ans) en architecture, ingénierie civile, management ou autre discipline pertinente pour le travail prévu.</li> <li>• Expérience confirmée (au moins 10 ans) dans la préparation et la mise en œuvre des projets techniques financés par l'UE au des états membres.</li> <li>• Expérience dans la coopération internationale dans le domaine du développement local durable et/ou gestion de projets, management de projet et/ou entrepreneuriat.</li> </ul>   |

|                            |  |
|----------------------------|--|
|                            | <ul style="list-style-type: none"><li>• Expérience confirmée dans le travail avec des associations de la société civile et/ou associations professionnelles.</li><li>• Expérience confirmée en accompagnement et/ou formation pour la réalisation de projets de développement local durable.</li><li>• Apte pour les déplacements locaux au niveau des wilayas et communes concernées par les activités du programme ADIL.</li><li>• Excellentes capacités de rédaction, de communication et de facilitation.</li><li>• Maîtrise du français et de l'arabe (écrit et oral) ; la maîtrise de l'anglais est un atout</li><li>• Maîtrise des logiciels courants de travail, notamment Word, Excel et Power Point.</li></ul> |
| <b>Durée de la mission</b> | <b>Durée totale</b> : 220 jours ouvrés.<br><b>Période d'exécution</b> : 1 juin 2026 – 31 mai 2027  |
| <b>Lieu de travail</b>     | Alger avec déplacements fréquents aux wilayas et communes pilotes.   |
| <b>Contact</b>             | <p>Merci d'envoyer votre CV, <b>en français et en format PDF</b>, le fichier devant être renommé comme suit : « <b>CV NOM prénom</b> », aux adresses email suivantes ;<br/><a href="mailto:mirjam.andriessen@vng.nl">mirjam.andriessen@vng.nl</a> , gestionnaire de projet à la Haye<br/><a href="mailto:maud.alberge@vng.nl">maud.alberge@vng.nl</a> , gestionnaire de projet à la Haye</p> <p>Veillez spécifier dans l'objet du mail de candidature la fonction à laquelle correspond la candidature.</p> <p>Date limite de candidature : <b>05 juin 2026</b></p>  |